

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 17 novembre 2016

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 15 - Conseillers votants : 15

L'an deux mille seize le dix sept novembre, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 novembre 2016.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : M.ANDRIEU Francis

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL) au 1er janvier 2017 suite à la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015, consistant

- au transfert de la compétence obligatoire « assainissement non collectif » à la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne au 1^{er} janvier 2017,
- à la prise de compétence obligatoire « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal »

Décision modificative n°14 pour écritures d'intégration des travaux de voirie 2015 suite à une erreur de saisie de compte.

Motion relative aux zones soumises à contraintes naturelles à transmettre à Monsieur le Ministre de l'Agriculture afin

- Que le ministère de l'Agriculture prenne en compte les anomalies de la carte des ZSCN identifiées par les services de l'Etat et les Organisations Professionnelles Agricoles dans le département et le défaut de continuité territoriale du classement prenant en compte les contraintes de sols, de climat et de pente
- Que le zonage final cherche à répondre à l'objectif de conforter et pérenniser les exploitations d'élevage et de polyculture-élevage sur l'ensemble des communes du territoire départemental
- La réintégration dans la cartographie des ZSCN des communes de l'intercommunalité antérieurement zonées et actuellement retirées

La séance est levée à 22h20.

Fait à Limogne en Quercy, le 18 novembre 2016

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,